



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

206^{ème}
rapport annuel
de gestion

Exercice 2019



Les résultats de la banque

La CER en bref	04
Message du Président et du Directeur	07
Organes de la banque	20
Graphiques	32
Comptes annuels 2019	52
Annexe aux comptes annuels 2019	58
Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	60
Principes de comptabilisation et d'évaluation	61
Gestion des risques	65
Événements significatifs survenus après la date du bilan	66
Informations relatives au bilan	67
Informations relatives aux opérations hors-bilan	74
Informations relatives au compte de résultat	75
Rapport de l'Organe de révision	77
Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	78

SOMMAIRE

La vie de la banque en 2019

2019

Une équipe au service de la clientèle

10

MARS

Mehdi Amhand impose sa marque dans le Taekwondo

16

AVRIL

La CER organise des visites du chantier de la FeVi 2019

26

MAI

La CER tient son Assemblée générale le 8 mai aux Trois Couronnes à Vevey

48

JUILLET

La CER est sponsor principal de la course Montreux-Les Rochers-de-Naye

40

JUILLET

Riviera Finance fête son 20^{ème} anniversaire

12

JUILLET

La CER s'affiche en grand pour la FeVi 2019

28

JUILLET

Soutenue par la CER, Maude Mathys remporte Sierre-Zinal

38

AOÛT

La CER soutient AppApp, l'appui scolaire aux apprentis

30

AOÛT

La CER soutient la 27^{ème} édition du Festival des Artistes de rue

42

SEPTEMBRE

Le Mud Day est l'occasion de fédérer une équipe

14

SEPTEMBRE

La CER adopte une nouvelle ligne graphique

84

OCTOBRE

La CER est le partenaire fondateur du VIFFF, Vevey International Funny Film Festival

46

NOVEMBRE

La CER est partenaire du Club Affaires Rire, Montreux Comedy Festival

44

DÉCEMBRE

La CER reconduit son partenariat avec Femmes PME Suisse romande

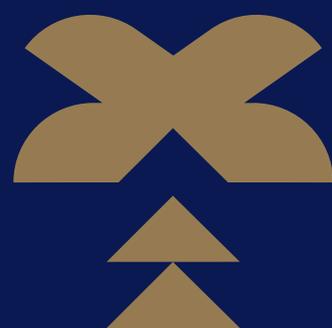
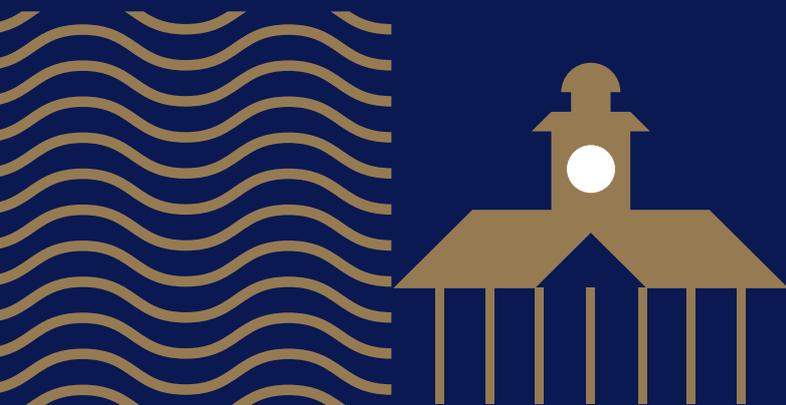
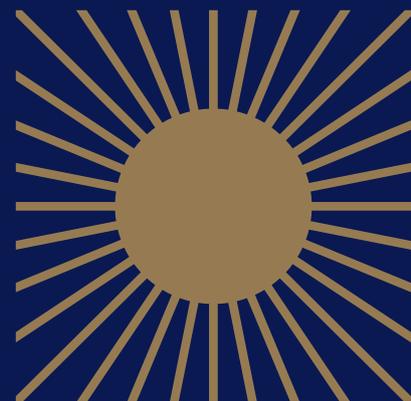
18

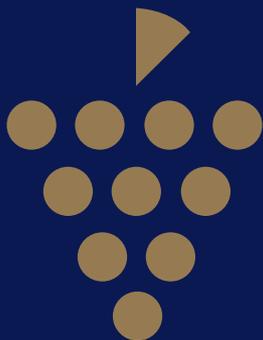
DÉCEMBRE

La CER soutient Montreux Noël

50

La Caisse d'Épargne Riviera en bref





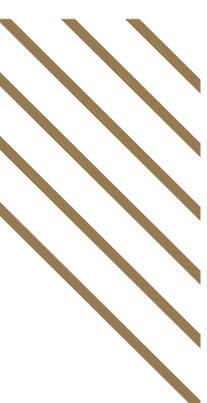
Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	CHF 1'769'000
Agences	Vevey (siège) et Montreux
Effectif	16.6 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Site internet	www.cer.ch

Bilan	2019	2018
	en milliers de francs	
Total du bilan	595'365	581'895
Avances à la clientèle	465'339	479'947
Dépôts de la clientèle	537'162	525'666
Fonds propres totaux	46'186	43'430

Compte de résultat	2019	2018
	en milliers de francs	
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'764	7'951
Résultat des opérations de commissions	827	677
Résultat des opérations de négoce	1'307	-358
Charges d'exploitation	-5'586	-5'395
Résultat des activités	10'757	8'491
Impôts	-359	-523
Bénéfice net de l'exercice	1'054	1'048

Ratios	2019	2018
	Liquidité à court terme (LCR)	1078%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	115.40%	109.50%
Marge brute d'intérêts	1.32%	1.38%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	660	600
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.85%	0.28%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.04%	0.03%





Message du Président et du Directeur

La Caisse d'Épargne Riviera, par son Conseil d'administration et sa Direction, se réjouit de présenter à Mesdames et Messieurs les sociétaires, de très bons résultats à l'issue d'un exercice 2019 qui s'est inscrit dans un contexte économique mondial particulièrement instable, donc difficile.

Lors de l'année sous revue, la situation géopolitique s'est détériorée, en raison notamment des vives tensions commerciales qui se sont installées durablement entre les gouvernements des Etats-Unis et de la Chine. Le dynamisme de l'économie mondiale s'est affaibli, la conjoncture s'est crispée en Europe, l'industrie manufacturière mondiale a marqué son ralentissement, les bénéfices de sociétés ont fléchi. Dans ce contexte, la normalisation des politiques monétaires s'est essoufflée, alors que les premières mesures contraignantes venaient d'être prises. Pour relancer l'économie, la marge de manœuvre des banques centrales est devenue toutefois très limitée, car les taux d'intérêts directeurs ont atteint un plancher.

Alors que le marché entrevoyait un abandon de la politique monétaire restrictive, les investisseurs n'avaient que peu d'alternatives aux actions et même les plus prudents d'entre eux ont suivi la tendance d'acheter; une réalité que la presse spécialisée a popularisé sous les termes TINA (There Is No Alternative) et FOMO (Fear Of Missing Out). Ceci explique l'excellente performance des marchés boursiers, pour preuve les hausses de plus de 30% enregistrées sur les actions suisses et américaines, et de +23% sur les actions européennes.

En 2019, pour l'investisseur, la prise de risque était donc bien récompensée au détriment de la prudence.



Lorsque l'économie mondiale est affaiblie et que les perspectives sont défavorables, la Suisse est directement touchée: selon le Seco, notre pays devait retrouver en 2019 le faible niveau de croissance de 2015 et 2016, autour de 0.9% pour le produit intérieur brut (PIB), alors qu'en 2018 il avait atteint 2.8%. Or, comme dans le reste du monde, la Suisse dispose aujourd'hui de moyens limités pour relancer son économie.

Dans notre pays, les investissements étaient à nouveau en 2019 conditionnés par la faiblesse des taux d'intérêts. Valeur refuge, le franc suisse était très demandé et par prolongement, les actions des sociétés cotées ont été surachetées, leurs cours stimulés vers des sommets. En Suisse, l'investisseur disposait toutefois d'une alternative aux actions: l'immobilier. Attirés par des rendements solides comparés à ceux des obligations, les fonds institutionnels ont augmenté leurs positions en biens de rapports devenant, pour certains, parties prenantes dans la construction d'immeubles locatifs. Au vu de l'accroissement de l'offre en logements, la hausse des taux de vacance était perceptible, confirmant ainsi la tendance amorcée en 2018 d'une normalisation de la situation de la location.

Dans les circonstances très particulières de cette année 2019, la Caisse d'Epargne Riviera a poursuivi sur la voie de la prudence. Notre banque a veillé à la stabilité de son bilan, à la concentration de son activité sur des affaires sûres, à la préservation de sa rentabilité, et à l'évolution de son modèle d'affaires. Elle peut compter sur des partenaires fiables et une équipe de collaboratrices et collaborateurs très engagés.

Dans l'ensemble, les résultats 2019 de la Caisse d'Epargne Riviera sont très bons.

En chiffres, la CER présentait au 31 décembre 2019 les résultats suivants. La taille du bilan était de 595 millions de francs, en hausse de 2.3% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 2.2%, à 537 millions de francs. Les créances à la clientèle ont diminué de 3.0%, à 465 millions de francs. Le dossier des prêts hypothécaires a atteint 432 millions de francs (-3.1%). Le taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle était de 115.4% (2018: 109.5%). En cas d'approbation de l'Assemblée générale, le résultat pourra augmenter la base de fonds propres durs de plus de 816'000 francs, à 40.7 millions de francs. Le ratio de levier Bâle III s'affichait à 6.73% contre 6.39% un an plus tôt.

A propos du compte de résultat, les opérations d'intérêts ont affiché une hausse de 0.2% à 7'622'000 francs. La marge d'intérêt brute a diminué à 1.32% contre 1.38% en 2018. Le coût des swaps de taux était de 424'000 francs, soit 4.8% des produits d'intérêts. Les résultats des activités liées aux placements pour la clientèle de 863'000 francs, ont affiché par rapport à 2018 une hausse de 19.5%. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé un gain de 1'357'000 francs. Quant aux charges d'exploitation elles ont augmenté, à 5'586'000 francs (+3.5%), les charges de personnel étaient en hausse de 3.3% et les autres charges d'exploitation en baisse de 3.9%. Le cost/income a diminué à 52.6%, contre 63.5% en 2018. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'054'126 francs, en hausse de 0.6% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces résultats, le Conseil d'administration propose l'augmentation du dividende de 12% à 13%.

Ces excellents résultats n'auraient pas pu être atteints sans l'engagement efficace et fidèle des collaboratrices et collaborateurs de notre Etablissement, sous la conduite d'une Direction hautement compétente et très engagée elle aussi.

Nous saluons aussi les bons résultats de notre société fille Riviera Finance SA, qui a réalisé un exercice très satisfaisant. Tout en conservant une stratégie d'investissement prudente, l'équipe formée de gérants qualifiés et expérimentés est parvenue à répondre aux attentes placées en elle par les clients qui lui ont confié la gestion de leur fortune.

Pour conclure, le Conseil d'administration et la Direction réitérons notre reconnaissance à notre fidèle clientèle, qui ne cesse d'accorder sa confiance à notre Etablissement et à celles et ceux qui le constituent. La finalité de notre engagement est, et restera, votre satisfaction Mesdames et Messieurs les sociétaires, chères clientes et chers clients, et nous nous engageons à vous fournir un service de haut niveau et de qualité constante.

Philippe Petitpierre
Président

Alexandre Gauthier-Jaques
Directeur



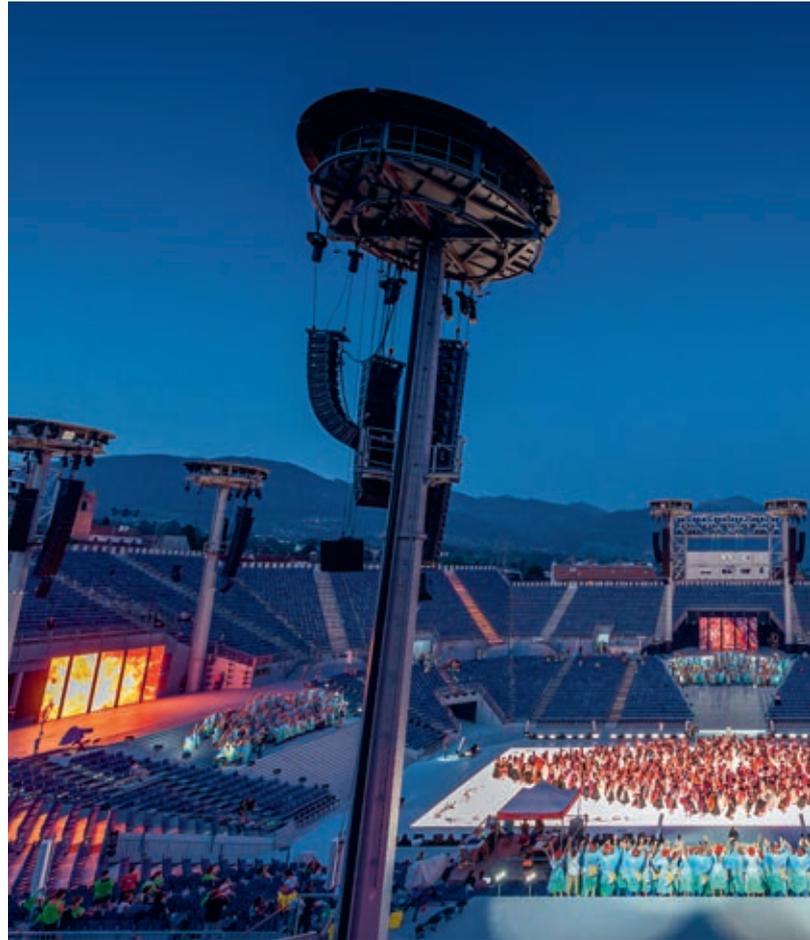
La CER, depuis plus de 200 ans une banque à taille humaine



La CER est une banque bicentenaire à haute valeur humaine ajoutée. Fortement impliquée dans la vie économique et sociale régionale, elle est un véritable acteur de proximité dont les activités rayonnent désormais dans l'ensemble de la région et même au-delà.

Fière de son ancrage local et de ses valeurs traditionnelles de banque familiale, la CER accompagne ses clients de génération en génération depuis plus de 200 ans.

Forte d'une croissance saine, stable et régulière, la CER veille à la maîtrise des risques et applique des règles de prudence rigoureuses selon un code déontologique strict. Un succès qui se base avant tout sur une approche humaine qui mêle discrétion, accessibilité, compréhension, prudence et créativité.



Riviera Finance fête son 20^{ème} anniversaire





Quelle meilleure manière de célébrer son 20^{ème} anniversaire que lors la Fête des Vignerons 2019? Une occasion unique qu'a saisie Riviera Finance qui y a invité sa clientèle et ses partenaires afin de les remercier de la confiance témoignée tout au long des vingt années de son existence. Car fait marquant, c'est en décembre 1999, alors que la ville de Vevey résonnait encore des clameurs de la précédente Fête des Vignerons, que la Caisse d'Epargne Riviera crée sa société de gestion de fortune.

Depuis, Riviera Finance n'a cessé de croître pour devenir aujourd'hui l'une des plus importantes entreprises de sa branche en Suisse. Membre de l'Association suisse des Gérants de Fortune, elle est également l'une des rares à être au bénéfice d'une autorisation de la Confédération lui permettant d'offrir ses services à des caisses de pension.

Un succès dont la recette réside sans conteste dans l'application et la défense des valeurs fondatrices de Riviera Finance par ses collaboratrices et collaborateurs. Une philosophie qui depuis sa fondation demeure un savant mélange de performance, de maîtrise des risques, d'impartialité, de transparence, et d'un service personnalisé qui met l'accent sur la qualité de la relation humaine avec le client. Des valeurs qui ont forgé la réussite de l'entreprise et qu'elle continue à mettre en application, notamment lors des moments forts qu'elle a pu partager avec sa fidèle clientèle lors de son anniversaire. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris dans vingt ans.

www.rivierafinance.ch



Le Mud Day est l'occasion de fédérer une équipe

Pour tous ceux qui seraient étrangers à la manifestation, la «Mud Day» ou littéralement «le jour de la boue», consiste en un défi sportif et humain sous la forme d'un parcours du combattant de 13 kilomètres dans la boue et l'eau. Sa particularité? Il s'adresse avant tout à des équipes dont les coéquipiers doivent s'entraider pour venir à bout des 22 obstacles du parcours.

Une belle manière de souder une équipe autour d'un challenge sportif qui demande du dépassement de soi, de la cohésion, du leadership, du courage et de la solidarité. Des valeurs sportives et humaines pour l'équipe de la CER qui, de son propre aveu, manquait peut-être un peu d'entraînement.

Un handicap qui n'a cependant pas empêché notre valeureuse troupe de franchir la ligne d'arrivée au complet. L'épreuve n'a pas été de tout repos: alors que le thermomètre affichait 18 degrés sous un soleil brillant ce samedi 21 septembre 2019, la température de l'eau boueuse ne dépassait guère les 10 degrés. C'est donc gelés et couverts de boue que nos héros du jour sont arrivés à bout de la compétition après 2h30 d'efforts. L'histoire nous dira s'ils rempileront en 2020.







Mehdi Amhand impose sa marque dans le Taekwondo

Longtemps soutenu par la CER, Mehdi Amhand est non seulement un sportif accompli, mais également un entrepreneur à succès dont la marque de vêtements développée en 2016 fait un carton international auprès des jeunes, des sportifs de haut niveau et des célébrités du monde musical.

Une histoire de conte de fées qui commence en marge d'un tournoi de Taekwondo à Dubaï auquel participait le vaudois 12 fois champion de Suisse et 3^{ème} à l'Euro des -21 ans. Entre deux combats, Mehdi se rend dans un magasin et fait floquer sur un t-shirt un emblème «Artisan du Kick», son surnom au sein du milieu sportif dans lequel il évolue. Il poste une photo de lui sur les réseaux sociaux et c'est l'effet boule de neige. En quelques mois, sa marque se répand dans son entourage et auprès de sa communauté, qui n'hésitent pas à faire la promotion des vêtements. Un engouement qui franchit un véritable boum en novembre 2018, lorsque le rappeur La Fouine s'affiche avec un t-shirt à l'effigie de la marque suisse.

La suite s'enchaîne rapidement. Dizaine de milliers de followers, ambassadeurs de renom parmi lesquels de grands sportifs, footballeurs professionnels (Selma Bacha, Adil Aouchiche, Cleiton Itaitinga, etc.) et des célébrités du monde musical (Ninho, Sinik, La Fouine, etc.) qui s'affichent fièrement avec la griffe «ADK». Une collection qui compte désormais une gamme complète de vêtements, des accessoires qui s'arrachent sur le site de vente en ligne du sportif, qui ambitionne désormais de créer du matériel professionnel de Taekwondo. C'est tout naturellement que nous souhaitons à cet ambassadeur de la CER plein succès dans le développement de sa jeune entreprise.

www.artisandukick.ch



La CER reconduit son partenariat avec Femmes PME Suisse romande

L'année 2019 a été marquée par la reconduction jusqu'en 2023 du partenariat entre la CER et l'association Femmes PME Suisse romande. Le fruit d'une collaboration riche et fructueuse depuis 2016 entre ces deux acteurs de l'économie régionale.

L'association romande cherchait en effet depuis sa fondation en 2014 l'appui de partenaires économiques fortement implantés pour développer ses activités et sa notoriété. C'est dans le cadre de cette campagne que la CER a souhaité s'engager il y a quatre ans pour soutenir activement ces femmes entrepreneures, professionnelles et passionnées.

Quel magnifique chemin parcouru par Femmes PME Suisse romande qui compte désormais plus de 400 membres actifs dans tous les cantons romands. Une présence exceptionnelle qui s'explique notamment par l'augmentation spectaculaire de femmes dirigeantes de PME dans notre pays.

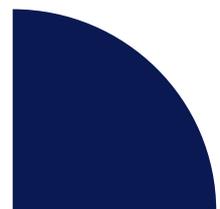
Une forte présence de femmes qui permet à l'association de multiplier les visites d'entreprises, débats, conférences ou tables rondes. Une façon de mettre en lumière ces Suissesses qui font notre économie. Des échanges essentiels entre femmes et hommes autour d'expériences et de parcours aussi variés qu'étonnants. Une magnifique manière de valoriser l'engagement des femmes dans la gestion des PME qui forment le tissu de notre économie nationale.

Line Pillet-Mevillot
Présidente

Jacqueline Schwab
Vice-Présidente

www.femmespme.ch





Organes de la banque



Conseil d'administration		Échéance du mandat
Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2020
Claude Richard Vice-président	Administrateur indépendant, Le Mont-Pèlerin	2020
Nicolas Cottier	Avocat, Saint-Prex	2020
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2020
François Margot	Juriste, Vevey	2020
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2020
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2020

Directeur et secrétaire hors Conseil

Alexandre Gauthier-Jaques	Lussy-sur-Morges
----------------------------------	------------------

Organe de révision

BDO SA	Lausanne
---------------	----------

Conseil d'administration

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Philippe Petitpierre
1948,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL.
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998. Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il siège dans plusieurs Conseils d'administration gaziers en Suisse (SWISS GAS INVEST, GAZ-NAT, PETROSVIBRI, UNIGAZ, FINGAZ, SWISSGAS, ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE DU GAZ, FluxSwiss, etc.) et représente la Suisse à l'étranger, notamment auprès d'Eurogas et de l'International Gas Union.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

Claude Richard
1955,
Suisse



Formation

Licence en sciences économiques, mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne.
Licence en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

Claude Richard est entré en fonction le 26 avril 2006. Depuis le 10 mai 2017 il est le vice-président du Conseil d'administration. Il a été membre de la Commission d'audit depuis 2007 et préside le Comité d'audit et des risques depuis le 10 mai 2017. Après des études universitaires, il a accompli tout son parcours professionnel à Retraites Populaires, Lausanne. Il en a été directeur général de 1997 à 2013. Il a été membre des Conseils d'administration du Groupe Mutuel, La Caisse Vaudoise, Prevista, Renaissance PME, GEP et Forces Vives.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Parking Riponne SA, à Lausanne.
Membre du Conseil d'administration de Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA, à Ormont-Dessous.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Nicolas Cottier
1972,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

Parcours professionnel

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date. Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges.
Membre du Conseil d'administration de Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.
Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA)

Jean de Gautard
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne avec thèse.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017). Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il pratique le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'installe seul dans son étude de Vevey. Il exerce dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier-La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ, à Vevey.
Membre du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera - Chablais, Vaud - Valais, à Rennaz.
Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier s/ Vevey.
Président du Réseau Santé Haut Léman, à Roche.
Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

François Margot
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011. Après des études de droit, il a occupé de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations, et de Conseils d'administration de sociétés, déployant leurs activités principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

Sandrine Moesching-Hubert
1969,
Suisse



Formation

Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017. Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans le conseil et la direction des travaux dans les domaines de la rénovation, la transformation et le diagnostic des bâtiments, en particulier dans l'optimisation énergétique.

Autres mandats

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle.
Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.
Membre du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Daniel Willi
1951,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009. Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis du bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert le bureau d'ingénieurs civils Daniel Willi SA à Montreux. Il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Pour le compte de Maître Carré Sàrl, il exerce dans le conseil au Maître de l'Ouvrage, les expertises en évaluation immobilière et les projets complexes.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de CESLA SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

Direction

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques
1969,
Suisse



Formation

Doctorat ès sciences PhD (Université de Lausanne).
Private banking certificate (UBS).

Parcours professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1^{er} juin 2009. Il est de formation scientifique. Il a étudié la biologie et la chimie, pratiqué la recherche fondamentale (Russian Academy of Sciences) et appliquée (Nestlé Research Center). En 1999 il a intégré le programme de formation financière d'UBS (JKP). Cadre d'UBS durant 8 ans, il s'est dédié au conseil à la clientèle privée, notamment auprès de dirigeants d'entreprises des hautes technologies. Il a occupé diverses fonctions et directions de projets au sein d'UBS Wealth Management International.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.

La CER organise des visites du chantier de la FeVi 2019



La construction de l'arène de la Fête des Vignerons représentait une véritable prouesse d'ingénierie et de technique. Afin d'en prendre toute la mesure, la banque a organisé quatre visites privées qui ont suivi l'évolution du chantier. Ainsi, c'est sous la conduite de Monsieur Daniel Willi, Président de la Commission des infrastructures relatives au chantier, membre du Conseil de la Confrérie des Vignerons et membre du Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne Riviera, que ces visites se sont déroulées.

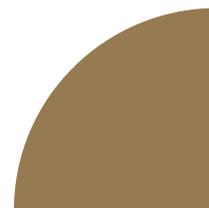
Ses explications expertes révélèrent certains des défis auxquels furent confrontés les équipes en charge du chantier. Un sol inégal fait de pentes allant jusqu'à 3% dans certains axes, une véritable toile d'araignée de conduites sous sa surface bitumée et l'interdiction de couper les arbres en place. Autant de contraintes à prendre en considération afin de sortir de terre ce petit bijou architectural.

Equipés de gilets et de casques distinctifs, les participants ont eu le loisir de parcourir les méandres de l'impressionnant chantier de ce véritable « colisée » des temps modernes. Un moment riche en enseignements, empreint de respect et d'admiration.





La CER s'affiche en grand pour la FeVi 2019



Depuis l'année de sa fondation en 1814, la CER entretient des liens immuables avec la Confrérie des Vignerons. Une histoire pluri-centenaire qui s'est écrite sous une même plume, puisque le père de la Fête des Vignerons sous sa forme actuelle n'est autre que l'Abbé-Président Louis Levade, cofondateur philanthrope de la Caisse d'Epargne de Vevey.

Il faut savoir qu'avant sa présidence en 1797, la Fête des Vignerons n'était pas l'événement grandiose que nous connaissons aujourd'hui. A l'origine, une mise en lumière des vigneron-tâcherons les moins zélés, la tradition prend peu à peu naissance à la fin du XVIII^{ème} siècle avec la volonté nouvelle de la Confrérie de récompenser publiquement les vigneron-tâcherons les plus talentueux.

Un changement de paradigme initié par un visionnaire qui connaîtra un succès retentissant. L'année 2019 a vu, parallèlement à la 12^{ème} Fête des Vignerons, le 206^{ème} exercice de la Caisse d'Epargne Riviera, premier établissement bancaire en terre vaudoise. Un lien fort et particulier qui se perpétue à travers les siècles puisque l'actuel Abbé-Président François Margot siège depuis de nombreuses années au Conseil d'administration de la banque.

Il était donc naturel que la CER profite de cet événement ancestral pour rendre un hommage vibrant aux pères fondateurs, aux femmes, hommes et organisateurs ainsi qu'aux acteurs de cette fête de tous les superlatifs, qui ravive une fois par génération le cœur de toute une population.

Un hommage qui a revêtu plusieurs formes. L'habillage de l'agence de Vevey en a certainement été

le plus marquant. Durant le mois de la fête, l'ensemble des vitrines extérieures et l'entrée ont été entièrement transformées. Sous ses plus beaux atours, la banque a notamment fait parler d'elle en habillant l'entrée en un coffre-fort géant, clin d'œil au soin méticuleux dont la banque fait preuve pour préserver le patrimoine de ses clients.

Outre l'habillage remarqué de l'agence de Vevey et le Cash Corner éphémère qui a connu un succès retentissant, ce sont l'ensemble des collaborateurs qui ont activement pris part à l'événement. Une Fête des Vignerons qui aura été sans conteste un des points d'orgue de la vie de la CER durant ce magnifique millésime 2019. L'occasion de réitérer vivement nos remerciements à l'ensemble de l'organisation, des figurants, des artistes et des bénévoles, qui ont contribué à faire de cette fête un événement qui marquera durablement notre histoire.





La CER soutient AppApp, l'appui scolaire aux apprentis



Amener les jeunes romands à améliorer leurs résultats aux cours professionnels et les accompagner jusqu'au bout de leur certificat fédéral de capacité (CFC), voilà le but que poursuit AppApp ou «appuis apprentis». Initié par l'association GPA (Groupement pour l'apprentissage), AppApp est un programme d'appuis scolaires donnés à des petits groupes de trois à quatre apprentis qui rencontrent des difficultés dans leur parcours à l'école professionnelle.

En effet, bien qu'ils soient le plus souvent motivés et doués, certains jeunes peuvent rencontrer des difficultés dans quelques branches théoriques, ce qui a parfois pour conséquence d'entraîner des échecs scolaires et l'abandon de la formation menant au CFC.

Consciente du problème, l'association de promotion économique de la Riviera Promove a lancé le programme dans notre région. Une initiative applaudie à laquelle la CER a décidé de participer conjointement à d'autres acteurs majeurs de la région que sont Nestlé, Merck ou Holdigaz. Un soutien qui nous tient à cœur et qui porte ses fruits puisque AppApp a permis en 2019 à 54 apprentis de bénéficier de ce programme avec un taux de réussite de 87%, tous secteurs d'activité confondus.

www.formation-apprentis.ch/appapp/



Bilan

595'365

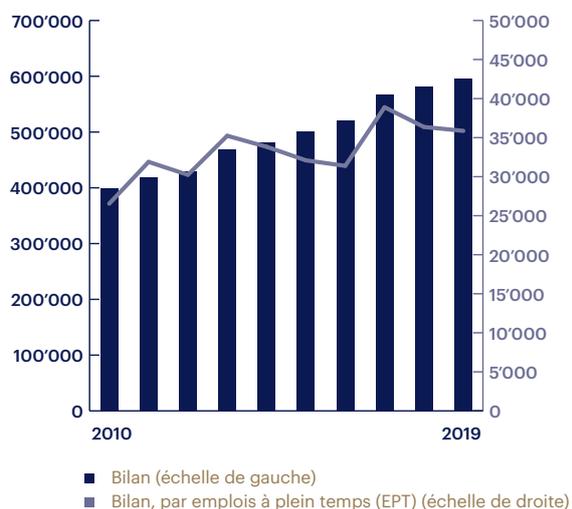
2019 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

581'895

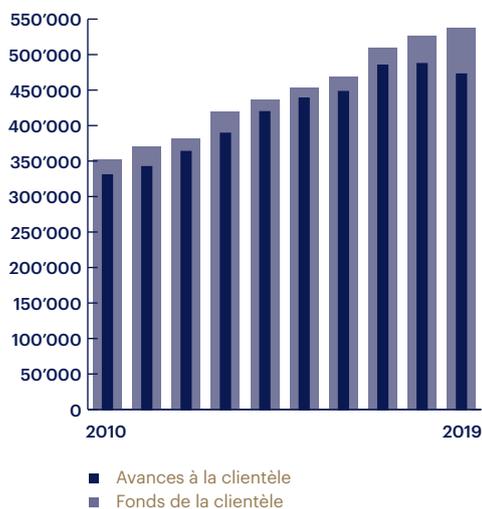
2018 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

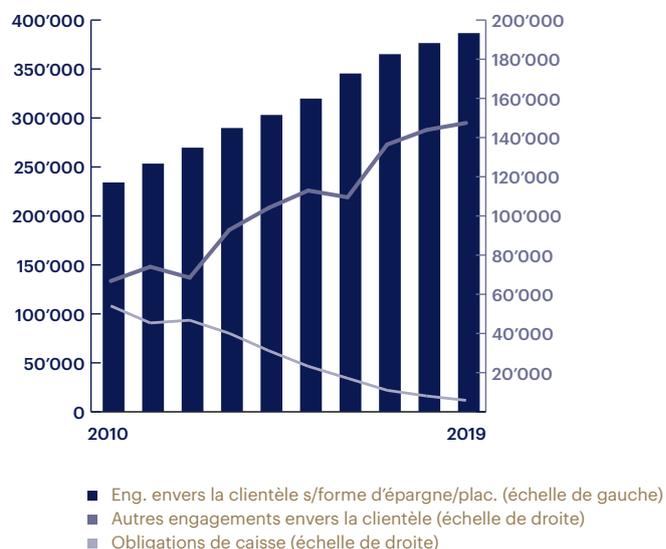
Taille du bilan



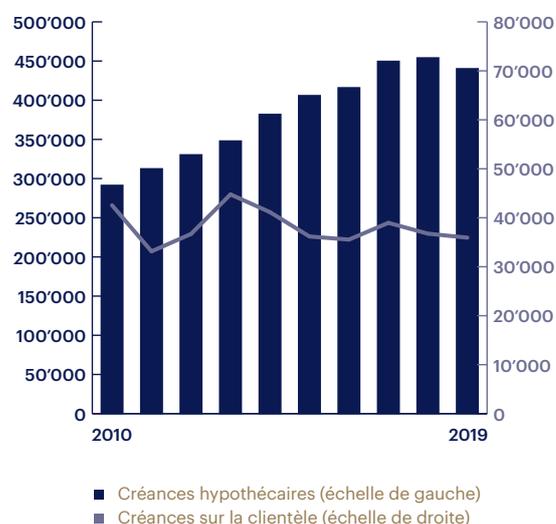
Couverture actifs-passifs clientèle



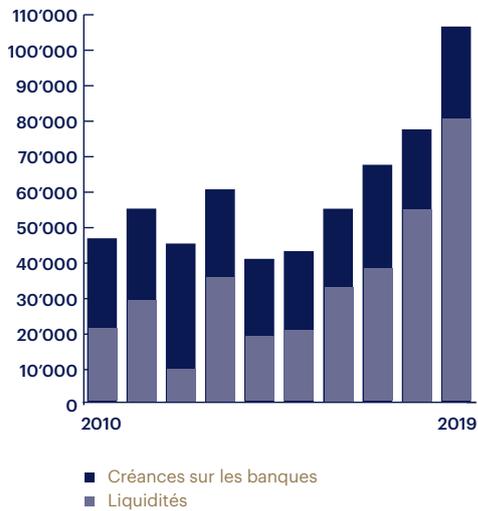
Engagements envers la clientèle



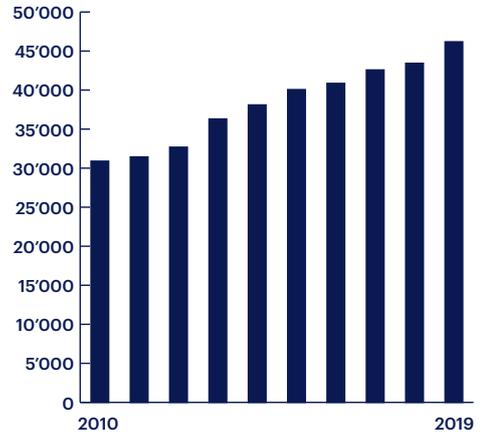
Créances sur la clientèle



Liquidités et créances sur les banques



Fonds propres globaux après répartition



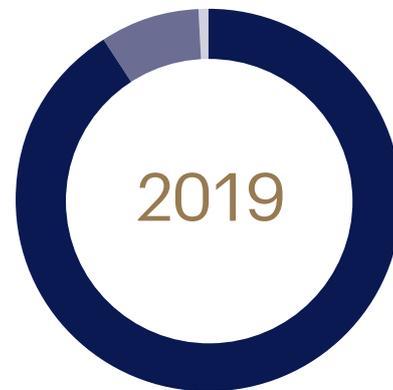
Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2019 et de la répartition du bénéfice

Répartition de l'actif



- Liquidités et banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuille et participations
- Immeubles et autres postes

Répartition du passif



- Dépôts de la clientèle
- Provisions, réserves et capital social
- Autres postes

Part des prêts hypothécaires dans l'actif du bilan

2019 **72.5%**

2018 **76.6%**

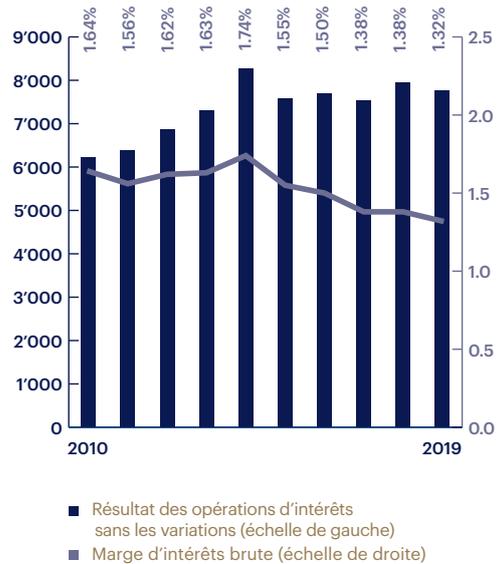
Pertes et profits

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

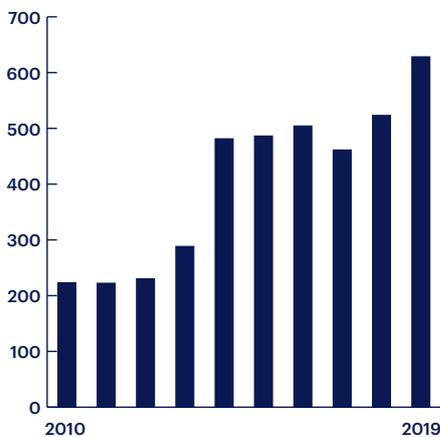
Produits des intérêts



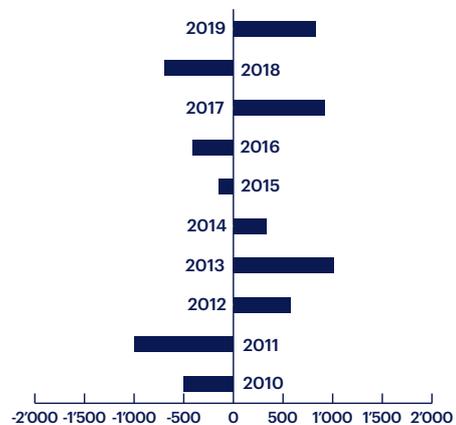
Résultat des opérations d'intérêts et marge brute



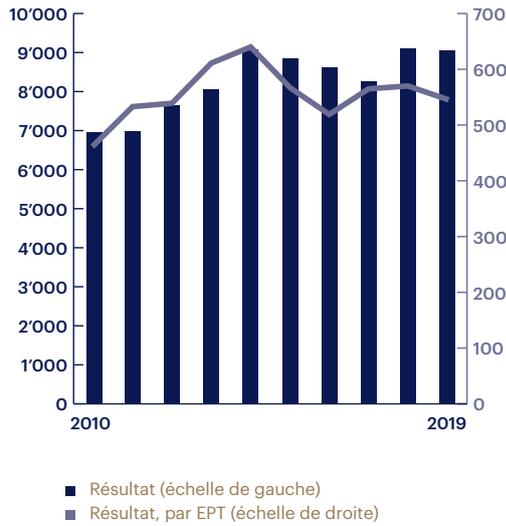
Résultat des commissions sur les titres et les opérations de placement



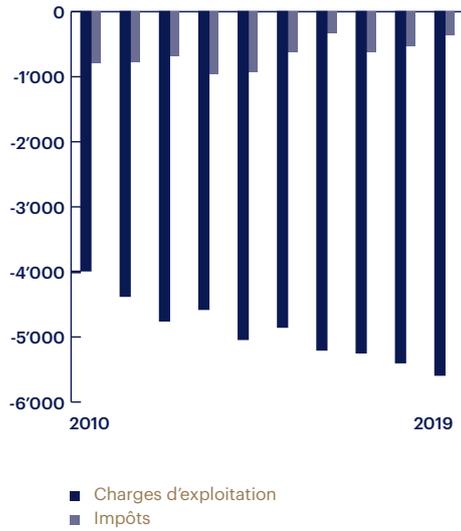
Résultat du nostro



Résultat des opérations liées à l'activité des collaborateurs de la CER

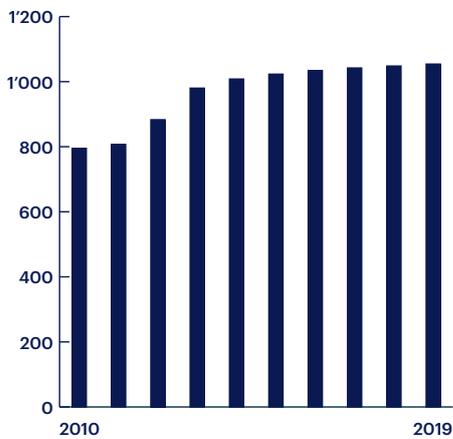


Charges d'exploitation et impôts



Bénéfice de l'exercice

Sous réserve de l'approbation des comptes 2019



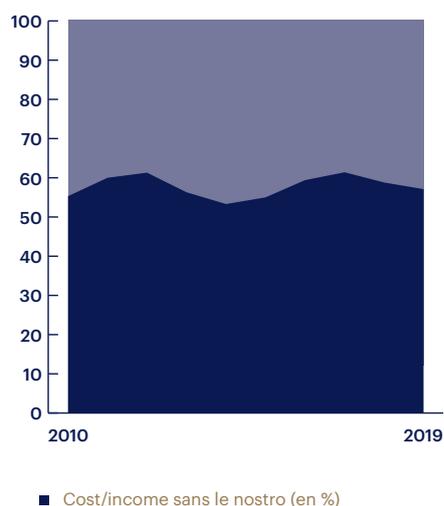
Dividende 2019

13%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2019 et de la répartition du bénéfice

Informations complémentaires

Cost / Income



Ratios

	2019
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	1078 %
Ratio des fonds propres globaux	17.70 %
Ratio de levier Bâle III	6.73 %
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	115.40 %

Depuis 1814...

206^{ème} exercice

Nombre de collaborateurs et collaboratrices à la fin de l'exercice 2019

16.6_{EPT}

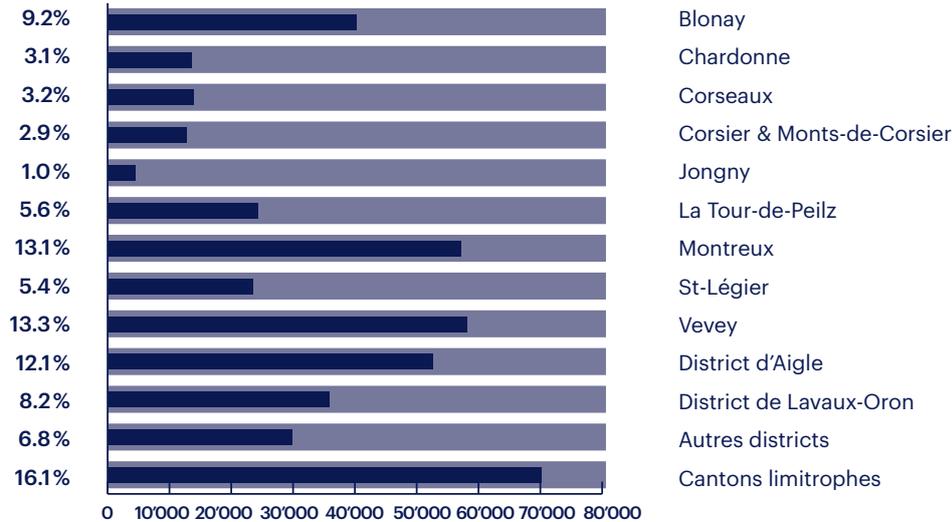
La marge d'intérêts brute 2019

1.32%

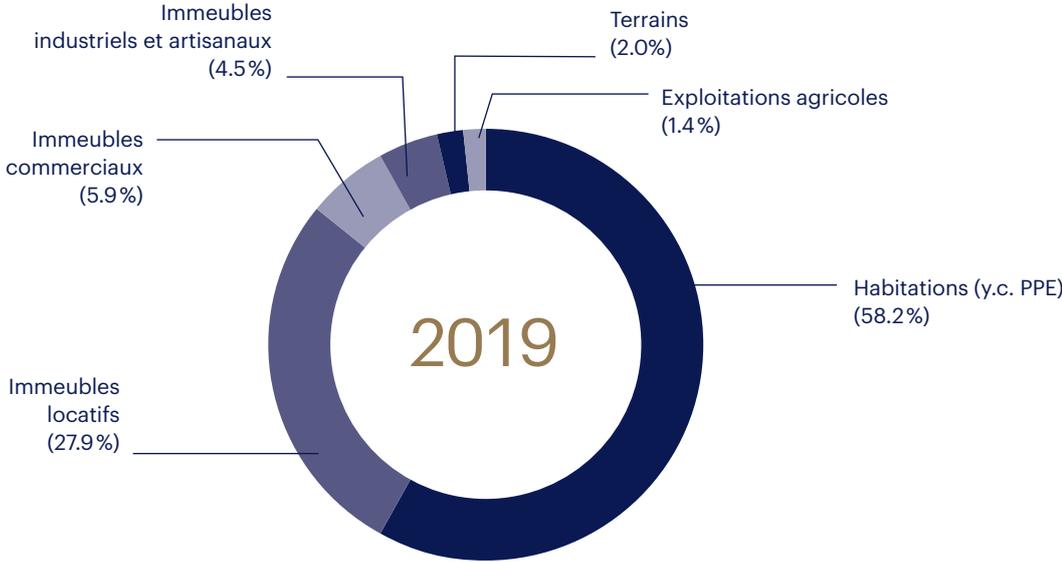
Répartition géographique
des placements hypothécaires
en 2019

57%

District Riviera-Pays-d'Enhaut



Répartition des prêts
hypothécaires par nature de gage
en 2019



La CER soutient Maude Mathys, triple championne d'Europe en route pour Tokyo





Maude Mathys est une championne d'exception. Depuis son entrée dans l'élite en 2011, son palmarès fait rêver tous les coureurs amateurs et les professionnels des disciplines de course en montagne. Vice-championne du monde de ski-alpinisme, elle a remporté la Patrouille des glaciers. Vice-championne du monde de course en montagne, elle a déjà été sacrée au marathon de la Jungfrau. En 2019, Maude a gagné en Suisse la course de Sierre-Zinal, avec le record du parcours, ainsi que la course de Pikes Peak dans le Colorado américain. Son dernier succès d'envergure, le 7 juillet 2019 à Zermatt l'a consacrée championne d'Europe de course en montagne pour la 3^{ème} fois. Une performance qui tient une place spéciale dans son cœur puisqu'elle a pu franchir la ligne d'arrivée «à la maison» devant son public et sa famille.

Maude s'engage aussi en plaine, puisqu'elle a remporté la course de Morat-Fribourg ainsi que le marathon de Zürich. Elle est en quête d'une qualification pour Tokyo 2020, et mise sur le marathon de Séville le 23 février 2020 pour atteindre le minima olympique de 2h29'30'', synonyme de qualification directe aux Jeux. Un effort soutenu puisque son record personnel est supérieur de 1'11''. En cas de non qualification directe, elle gardera un espoir d'être qualifiée «à la place» si elle fait partie du top 56 mondial.

En soutenant «notre coureuse» d'Ollon depuis 2011, c'est avec joie que l'ensemble de l'équipe de la CER lui transmet toute son énergie.

www.maudemathys.ch

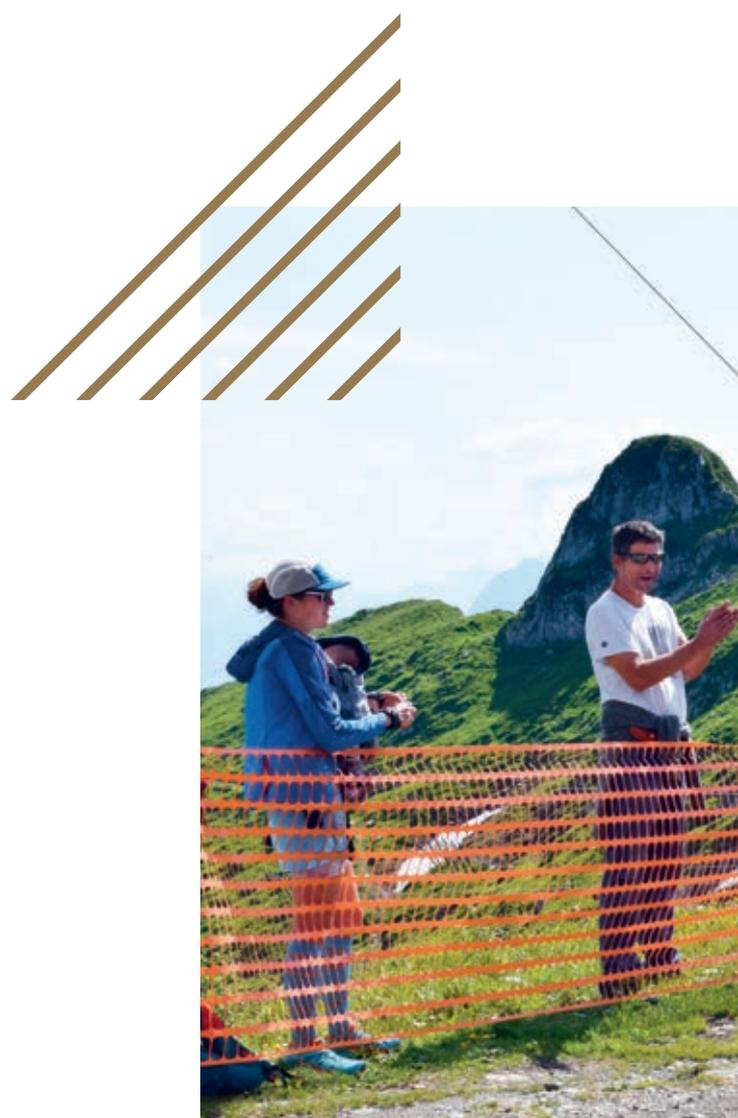
La CER sponsor principal de Montreux - Les Rochers-de-Naye

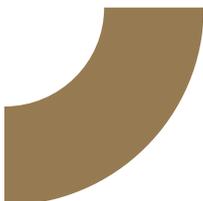
La course de Montreux – Les Rochers-de-Naye est avant tout une histoire de passion. La passion pour la course à pied d'un petit groupe de Montreusiens qui se lance dans l'aventure au début des années 80. Mais aussi et surtout la passion des protagonistes pour notre merveilleuse région dont le cadre enchanteur du massif préalpin des Rochers-de-Naye est aux habitants de Montreux ce que le Ranz des vaches est aux fribourgeois: une part indissociable de leur identité.

Une course qui, à l'orée de sa 40^{ème} édition connaît un succès sans nul autre pareil. Lors de son édition du 7 juillet 2019, elle a totalisé plus de 1'100 coureurs inscrits, proche du record absolu de l'édition 2018 qui était à 34 inscriptions du numerus clausus, soit le nombre maximal de 1'300 coureurs autorisés. C'est dire si la course est populaire, malgré le réel défi sportif qu'elle impose avec ses 18,8 km par 1'600m de dénivelé positif.

C'est ce savant mélange qui distille passion, amour de la région, défi sportif et humain, qui a convaincu la CER de soutenir cette magnifique manifestation montreu­sienne en 2019.

www.montreuxlesrochersdenaye.ch





La CER partenaire du Festival des Artistes de rue

Depuis 2007, la CER est fière d'accompagner le Festival des Artistes de rue en tant que partenaire. Un festival qui a grandi et s'est professionnalisé depuis sa naissance en 1992 pour devenir aujourd'hui un des événements incontournables de la Riviera.

Il suffit pour s'en rendre compte de déambuler dans la vieille ville de Vevey le dernier week-end du mois d'août et observer la véritable effervescence qui y règne désormais. Avec plus de 200 spectacles gratuits donnés par des troupes d'artistes du monde entier, la ville se métamorphose à chaque fois en un grand cirque à ciel ouvert.

Le succès a d'ailleurs à nouveau été au rendez-vous de la manifestation, puisque plus de 35'000 visiteurs sont venus assister à l'édition 2019, qui a eu lieu du 23 au 25 août. Un très grand cru de l'aveu des organisateurs, qui craignaient que le soufflé ne retombe juste après un mois de Fête des Vignerons. Au contraire, des centaines de figurants en costumes ont saisi l'occasion du Festival des Artistes de rue pour faire un dernier tour de piste. Une édition qui restera longtemps dans l'esprit du public et des organisateurs qui ont pu à nouveau compter sur la ferveur des Veveysannes et des Veveysans.

www.artistesderue.ch





La CER partenaire du Club Affaires Rire

Chaque fin d'année, tout le gratin des humoristes se réunit pour le Montreux Comedy Festival. Connu internationalement, l'ancien Festival du Rire de Montreux est né en 1989 sous l'impulsion de Grégoire Furrer. Il s'était rendu compte que le théâtre était l'enfant pauvre de la ville de Montreux, pourtant connue mondialement pour ses événements culturels et musicaux d'envergure.

Une idée à succès. Fort de ses 30 bougies, le festival qui a réuni 80 artistes de renom lors de son édition 2019, se positionne désormais incontestablement au firmament des manifestations européennes du genre. Outre sa programmation qui met en scène la crème des humoristes du moment, le festival soutient également les étoiles montantes à travers son Comedy Club qui offre un tremplin de choix aux jeunes talents. Parallèlement au festival, des projections au cinéma de Montreux, des conférences et des émissions web complètent le programme riche et varié de cet événement majeur dédié au rire.

Toutefois, bien que le festival se soit énormément développé vers l'extérieur depuis sa création, il n'en est pas moins un événement fortement ancré localement. Pour preuve le Club Affaires Rire qui, depuis 2013 propose une plateforme de relations publiques aux entreprises qui mêle affaires et bonne humeur. Un Club qu'a rejoint la CER en 2019 pour soutenir l'action bienfaitrice du Comedy Festival, car tout le monde le sait désormais, le rire c'est la santé!

www.montreuxcomedy.com







La CER partenaire fondateur du VIFFF, 5^{ème} édition



Alors que la manifestation populaire fêtait ses cinq ans d'existence en 2019, elle a pu compter sur un nouveau succès de taille, puisqu'elle a battu son précédent record de fréquentation avec 3'200 spectateurs réunis dans les cinq salles de cinéma de Vevey.

Entre le 22 et le 25 octobre, ce ne sont pas moins de 26 projections, 17 pays représentés et 11 premières suisses ou romandes qui ont marqué cette édition placée sous le regard professionnel et amusé du célèbre Patrice Leconte, le réalisateur et scénariste des cultissimes films «Les Bronzés». Un invité d'honneur prestigieux qui a été l'occasion d'une masterclass et d'un retour sur quelques films qui ont forgé sa carrière, pour le plus grand plaisir des festivaliers.

Pour la compétition internationale, le jury composé de Delphine Jeanneret, Patrick Suhner et Yacine Nemra, a décerné le VIFFF d'Or du meilleur long métrage au film «La femme de mon frère» de la réalisatrice québécoise Monia Chokri. Une magnifique récompense accompagnée d'un chèque de CHF 2'000.- offert par la CER, partenaire fondateur du VIFFF qu'elle soutient depuis son année de création en 2015.

www.viff.ch

Assemblée générale du 8 mai 2019 aux Trois Couronnes à Vevey

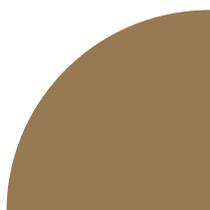




Chaque année, les sociétaires de la CER se réunissent dans la salle Camille Saint-Saëns de l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey. C'est l'occasion pour notre assemblée de prendre connaissance des résultats annuels de la banque et de partager un cocktail dînatoire en toute convivialité.

Comme le veut la coutume suite à la partie statutaire, la CER invite une personnalité qui partage avec l'assemblée son parcours et sa passion. Cette année, c'est Madame Céline Renaud, CEO de l'entreprise JMC Lutherie SA au Brassus, qui a invité les sociétaires à un voyage musical. Combinant ses passions pour la nature et la musique, elle s'est entourée du talentueux maître-luthier Jean-Michel Capt avec qui elle fabrique des enceintes acoustiques et des guitares à partir d'épicéas, provenant du massif du Jura. Une magnifique présentation qui a clos en musique l'Assemblée générale 2019 de la CER.





La CER soutient Montreux Noël avec la distribution d'argent cash



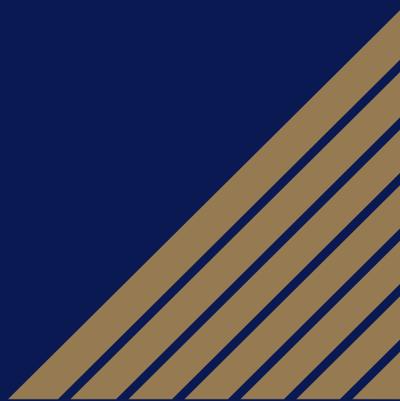


Afin de répondre aux besoins des quelques 550'000 visiteurs du Marché de Noël de Montreux, la banque a mis à disposition, pour la première fois, un double Cash Corner éphémère. Déployé sur les quais à l'extrémité ouest de la manifestation, la position privilégiée de l'appareil a généré une forte fréquentation. Les visiteurs ont pu apprécier le design orné d'éléments visuels inspirés de la nouvelle ligne graphique de la CER et déclinés autour du thème de Noël.

Un atout de plus pour une manifestation qui se positionne années après années comme un événement incontournable de notre région. La CER est fière d'être associée au succès de cette institution de la Riviera vaudoise. Une fête dont profitent petits et grands depuis plus de vingt-cinq ans.

www.montreuxnoel.com

Comptes annuels 2019





La CER en résumé

Bilan	2019 en milliers de francs	2018 en milliers de francs
Total du bilan	595'365	581'895
Avances à la clientèle	465'339	479'947
Dépôts de la clientèle	537'162	525'666
Fonds propres totaux	46'186	43'430

Compte de résultat	2019 en milliers de francs	2018 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'764	7'951
Résultat des opérations de commissions	827	677
Résultat des opérations de négoce	1'307	-358
Charges d'exploitation	-5'586	-5'395
Résultat des activités	10'757	8'491
Impôts	-359	-523
Bénéfice net de l'exercice	1'054	1'048

Ratios	2019	2018
Ratio pour la liquidité à court terme LCR	1078%	664%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	115.40%	109.50%
Marge brute d'intérêts	1.32%	1.38%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	660	600
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.85%	0.28%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.04%	0.03%

Comptes annuels
Bouclément individuel statutaire avec présentation fiable

Bilan (en milliers de francs)

		31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Actifs			
	Annexe		
Liquidités		79'489	54'086
Créances sur les banques		25'855	22'291
Créances sur la clientèle	5.1	33'710	34'463
Créances hypothécaires	5.1	431'629	445'484
Opérations de négoce	5.2	13'888	5'159
Immobilisations financières	5.4	752	9'853
Comptes de régularisation		403	627
Participations	5.5, 5.6	1'634	1'634
Immobilisations corporelles	5.7	6'835	7'112
Autres actifs	5.8	1'170	1'186
Total des actifs		595'365	581'895
Passifs			
Engagements envers les banques		4'794	6'791
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		531'313	517'585
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	1'018	1'044
Obligations de caisse		5'849	8'081
Comptes de régularisation		1'243	1'147
Autres passifs	5.8	1'628	341
Provisions	5.10	6'970	7'130
Réserves pour risques bancaires généraux	5.10	15'730	13'845
Capital social	5.11	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'314	1'302
Réserves facultatives issues du bénéfice		22'500	21'680
Propres parts du capital	5.14	-84	-131
Bénéfice reporté		267	263
Bénéfice de l'exercice		1'054	1'048
Total des passifs		595'365	581'895
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'927	4'627
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	35'450	38'598

Compte de résultat (en milliers de francs)

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
<i>Résultat des opérations d'intérêts</i>			
Produit des intérêts et des escomptes		8'769	9'569
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		414	211
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		0	211
Charges d'intérêts		-1'419	-2'040
Résultat brut des opérations d'intérêts		7'764	7'951
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-142	-342
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		7'622	7'609
<i>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		863	722
Produit des commissions sur les opérations de crédit		20	10
Produit des commissions sur les autres prestations de service		326	291
Charges de commissions		-382	-346
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		827	677
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	1'307	-358
<i>Autres résultats ordinaires</i>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		684	-16
Produit des participations		77	78
Résultat des immeubles		94	180
Autres produits ordinaires		4	5
Autres charges ordinaires		0	-26
Sous-total autres résultats ordinaires		859	221
<i>Charges d'exploitation</i>			
Charges de personnel	7.2	-3'160	-3'059
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'426	-2'336
Sous-total charges d'exploitation		-5'586	-5'395
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-278	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1'453	-1'332
Résultat opérationnel		3'298	1'160
Produits extraordinaires	7.4	0	411
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	7.4	-1'885	0
Impôts	7.5	-359	-523
Bénéfice		1'054	1'048

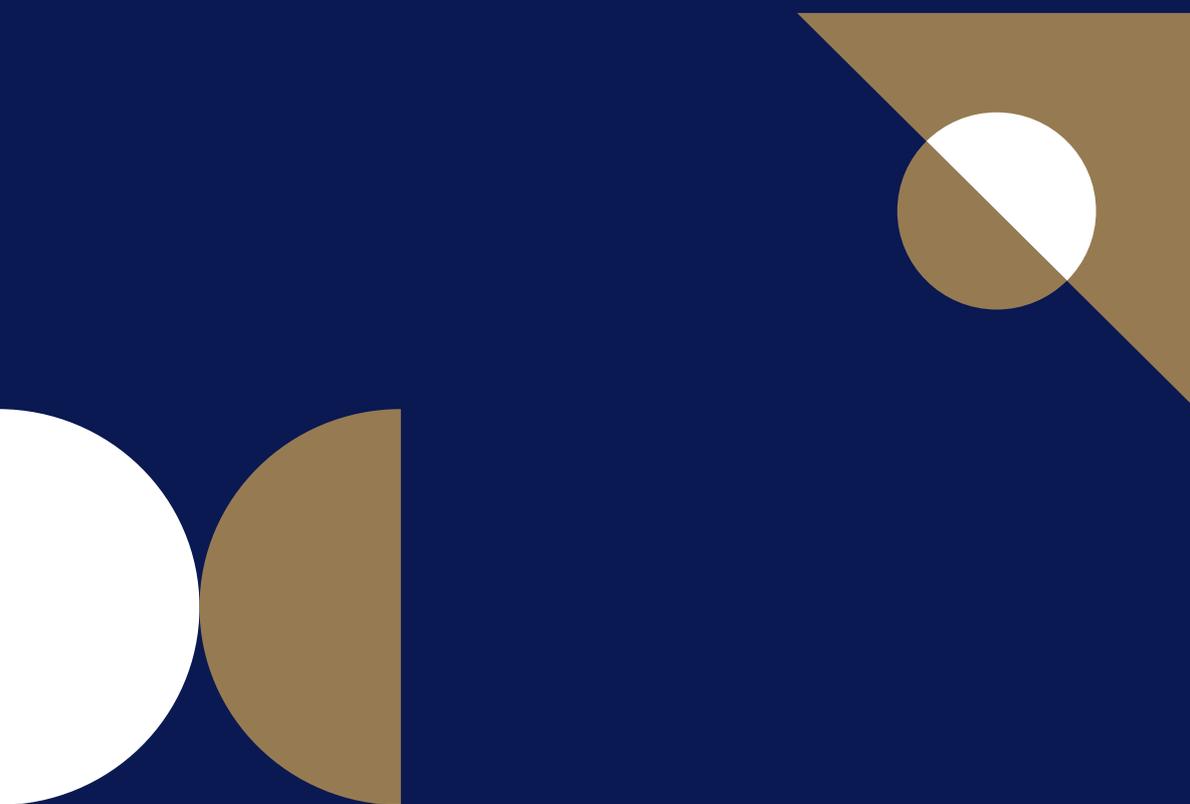
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs)

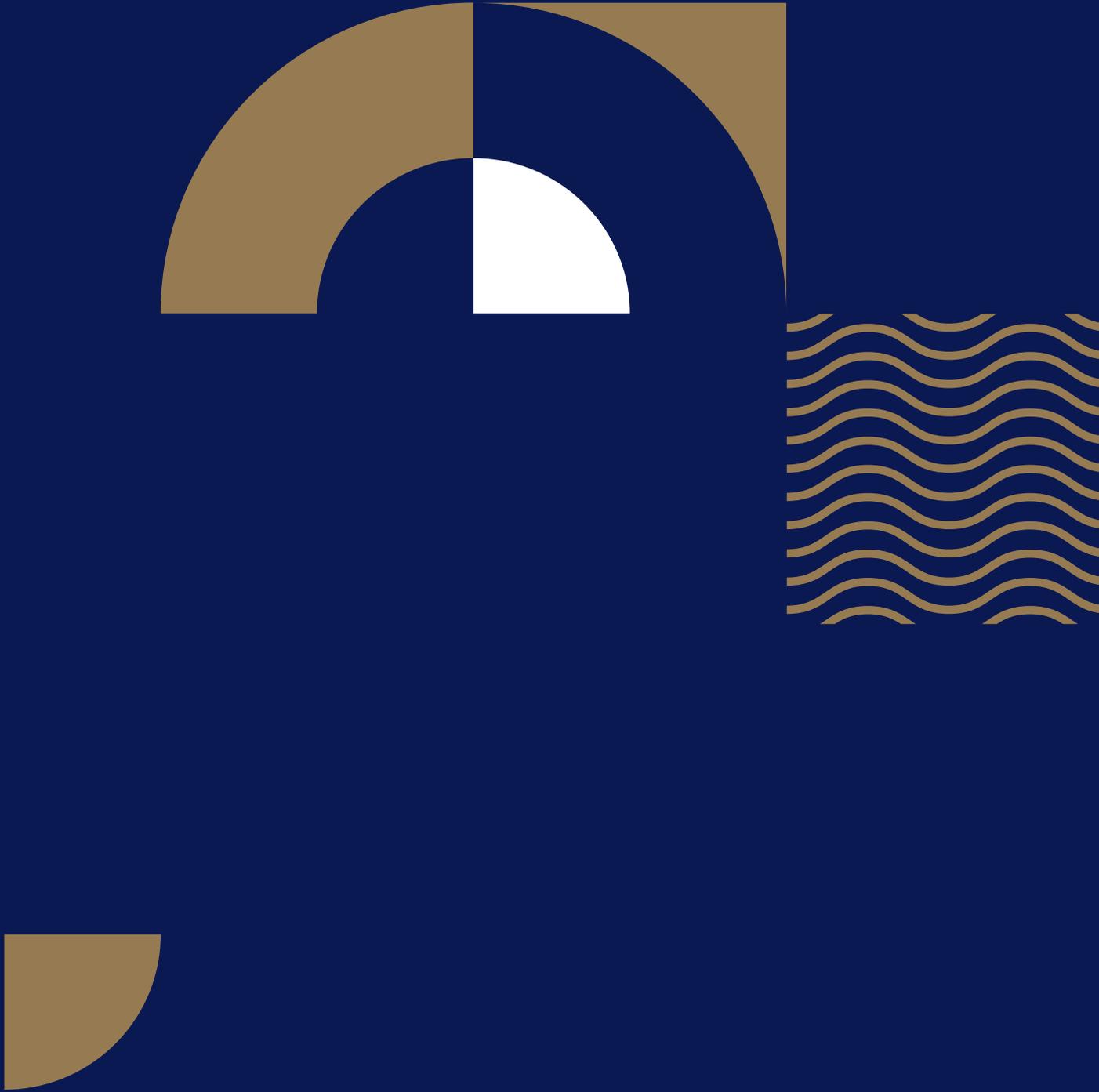
	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Bénéfice	1'054	1'048
+ Bénéfice reporté	267	263
Bénéfice au bilan	1'321	1'311
Total à la disposition de l'Assemblée générale	1'321	1'311
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	36	12
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	780	820
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	230	212
Report à nouveau	275	267

Etat des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	1'769	0	1'302	13'845	21'943	-131	1'048	39'777
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice			12				-12	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					820		-820	0
Dividendes et autres distributions							-212	-212
Modification du bénéfice reporté					4		-4	0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-15		-15
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						62		62
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				1'885				1'885
Bénéfice / (perte) de la période							1'054	1'054
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1'769	0	1'314	15'730	22'767	-84	1'054	42'551

Annexe aux comptes annuels 2019





1. Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Généralités

La Caisse d'Épargne Riviera (la CER), une société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte plus de 85'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes : opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 90.2% (exercice précédent 90.3%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille titres, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 16.6 personnes (16.0 l'année précédente).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2015/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi précise que possible du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicable à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts ont été transférés dans le Portefeuille de titres et de métaux précieux destiné au négoce. Le résultat des aliénations a été porté dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des aliénations des immobilisations financières».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit:

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2019	2018
EUR	1.0856	1.1257
USD	0.9687	0.9850

2.20 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la Circ.-FINMA 2015/1 au 1^{er} janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. Gestion des risques

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y compris en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre réglementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario de catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2019, date du bilan de la CER.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
		en CHF	en CHF	en CHF	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle		28'809	6'429	694	35'932
Créances hypothécaires		436'586	0	0	436'586
- Immeubles d'habitation		374'586	0	0	374'586
- Immeubles commerciaux		25'725	0	0	25'725
- Immeubles artisanaux et industriels		19'841	0	0	19'841
- Autres		16'434	0	0	16'434
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2019	465'395	6'429	694	472'518
	31.12.2018	482'113	4'226	856	487'195
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2019	458'643	6'043	652	465'339
	31.12.2018	475'170	3'972	805	479'947
Hors bilan					
Engagements conditionnels		30	1'897	0	1'927
Engagements irrévocables		32'480	2'970	0	35'450
Total du hors bilan	31.12.2019	32'510	4'867	0	37'377
	31.12.2018	35'728	7'497	0	43'225

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2019	2'879	2'072	807	807
31.12.2018	2'648	2'072	576	576

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	2019 en CHF	2018 en CHF
<i>Opérations de négoce</i>		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	13'888	5'159
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	13'888	5'159
<i>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</i>		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	13'888	5'159
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux						
SWAPS					1'018	35'000
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme						
Titres de participation/indices						
Options (OTC)						
Total avant prise en compte des contrats de netting						
	31.12.2019	0	0	0	1'018	35'000
	31.12.2018	0	4	875	1'040	72'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting						
	31.12.2019			0		1'018
	31.12.2018			0		1'044

5.4 Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	2019 en CHF	2018 en CHF	2019 en CHF	2018 en CHF
Titres de créance	3	8'189	3	8'284
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	8'185	3	8'284
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	745	1'660	745	1'660
Total	752	9'853	748	9'944
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Participations

	Année de référence								Valeur comptable 31.12.2019 en CHF
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2018	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'428	-794	1'634	0	0	0	0	0	1'634
Total des participations	2'428	-794	1'634	0	0	0	0	0	1'634

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation.

Les participations au 31.12.19 de MCHF 1'634 correspondent à Riviera Finance.

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détection	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoine	1'650	77.30%	77.30%	77.30%	77.30 %

5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2018	2019						Valeur comptable 31.12.2019
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	Reprises		
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-2'026	809	0	0	0	-143	0	666	
Autres immeubles	10'952	-4'649	6'303	0	0	0	-134	0	6'169	
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0	
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total des immobilisations corporelles	13'801	-6'689	7'112	0	0	0	-277	0	6'835	

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2019 en CHF	2018 en CHF	2019 en CHF	2018 en CHF
Compte de compensation	1'018	1'040	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	105	114	233	313
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	47	32	1'395	28
Total	1'170	1'186	1'628	341

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2019	31.12.2018			31.12.2019	31.12.2018
Retraites populaires	100%	0	0	0	344	344	377

5.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2018	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2019
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	92	0	-54	0	0	0	0	38
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	7'038	-920	54	0	0	760	0	6'932
Total des provisions	7'130	-920	0	0	0	760	0	6'970
Réserves pour risques bancaires généraux	13'845	0	0	0	0	1'885	0	15'730
Corrections de valeur pour risques de défaillance et les risques pays	7'249	0	0	0	0	248	-317	7'180
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	576	0	0	0	0	248	-16	808
- dont corrections de valeur pour les risques latents	6'673	0	0	0	0	0	-301	6'372

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 15'730 sont imposées fiscalement.

5.11 Capital social

	31.12.2019			31.12.2018		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Membres du conseil d'administration	43	43	43'000	43'000				
Organes	5	2	5'000	2'000				
Collaborateurs	26	16	26'000	16'000				
Total	74	61	74'000	61'000	0	0	0	0

5.13 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF	31.12.2019 en CHF	31.12.2018 en CHF
Sociétés liées	0	0	2'038	1'060
Affaires d'organes	8'736	7'869	5'088	4'920

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 8'756 au 31 décembre 2019.

5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	en CHF
Propres actions au porteur le 01.01.2019	1'000	131
+ achats	1'000	15
- ventes	1'000	-62
Propres actions au porteur le 31.12.2019		84

5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu :							Immobilisé	Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans			
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF		
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités	79'489	0	0	0	0	0	0	0	79'489
Créances sur les banques	24'645	0	1'210	0	0	0	0	0	25'855
Créances sur la clientèle	694	31'115	1'801	100	0	0	0	0	33'710
Créances hypothécaires	0	74'502	30'851	65'000	260'016	1'260	0	0	431'629
Opérations de négoce	13'888	0	0	0	0	0	0	0	13'888
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	0	745	752
Total									
31.12.2019	118'723	105'617	33'862	65'100	260'016	1'260	745	585'323	
31.12.2018	86'399	120'822	37'463	65'462	259'030	500	1'660	571'336	
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques	14	0	4'780	0	0	0	0	0	4'794
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	147'455	383'858	0	0	0	0	0	0	531'313
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'018	0	0	0	0	0	0	0	1'018
Obligations de caisse	0	0	678	936	3'479	756	0	0	5'849
Total									
31.12.2019	148'487	383'858	5'458	936	3'479	756	0	542'974	
31.12.2018	144'955	373'685	7'664	1'630	4'721	846	0	533'501	

6. Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	35'450	38'598
Autres engagements conditionnels	1'927	4'627
Total des engagements conditionnels	37'377	43'225

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Répartition selon les secteurs d'activité		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	1'307	-358
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	1'307	-358
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	828	-690
Devises	479	332
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	1'307	-358

7.2 Charges de personnel

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'460	-2'350
Prestations sociales	-266	-246
Contributions aux institutions de prévoyance	-344	-377
Autres charges de personnel	-90	-86
Total des charges de personnel	-3'160	-3'059

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-410	-418
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-875	-829
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-24	-28
Honoraires de la société d'audit	-132	-112
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-119	-102
- dont pour d'autres prestations de service	-13	-10
Autres charges d'exploitation	-985	-949
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'426	-2'336

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de 1.885 million de francs en 2019 par le débit du compte « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-359	-523
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-359	-523
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	10.89%	45.09%

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative, Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Épargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte

le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 26 mars 2020

BDO SA



Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



pp Paul Vo
Expert-réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ.-FINMA 2016/1

Chiffres clés essentiels réglementaires

31.12.2019

31.12.2018

Fonds propres pris en compte

1	Fonds propres de base durs (CET1)	40'686	37'930
2	Fonds propres de base (T1)	40'686	37'930
3	Fonds propres totaux	46'186	43'430

Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)

4	RWA	260'963	257'988
4a	Exigences minimales de fonds propres	20'877	20'639

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5	Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET1)	15.591%	14.702%
6	Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	15.591%	14.702%
7	Ratio des fonds propres globaux	17.698%	16.834%

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.500%	1.875%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10	Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.500%	1.875%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	9.591%	8.703%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a	Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	2.500%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	1.144%	1.190%
12c	Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.144%	8.190%
12d	Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.644%	9.690%
12e	Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.644%	11.690%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global	604'858	593'238
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.73%	6.39%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	71'801	36'600
	Moyenne 2 ^e trimestre	76'962	41'168
	Moyenne 3 ^e trimestre	80'614	36'955
	Moyenne 4 ^e trimestre	82'784	66'641

Flux nets de trésorerie

16			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	12'843	7'103
	Moyenne 2 ^e trimestre	9'747	7'475
	Moyenne 3 ^e trimestre	8'140	8'219
	Moyenne 4 ^e trimestre	7'595	8'926

31.12.2019 31.12.2018

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	559.07%	515.31%
Moyenne 2 ^e trimestre	789.60%	550.75%
Moyenne 3 ^e trimestre	990.34%	449.63%
Moyenne 4 ^e trimestre	1089.98%	746.59%

Ratio de financement (NSFR)

18 Refinancement disponible stable	540'062	525'625
19 Refinancement stable nécessaire	329'621	344'318
20 Ratio de financement NSFR	164%	153%

Aperçu des positions pondérées par le risque

Montants en milliers de francs

	RWA 2019	RWA 2018	Fonds propres minimaux 2019
Risque de crédit	235'463	231'359	18'837
Risque de marché	2'150	1'538	172
Risque opérationnel	15'775	16'313	1'262
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	253'388	249'209	20'271

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2019	Valeurs comptables brutes des Positions en défaut / Positions pas en défaut		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
Créances (sans les titres de dette)	2'879	469'640	7'180	465'339
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	37'377	0	0
Total	2'879	507'017	7'180	465'339

Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2019	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	694	464'645	465'339
Opérations hors bilan	0	37'377	0
Total	694	502'022	465'339
Dont en défaut	0	2'879	0

Tableau IRRBBA : Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

Définition de l'IRRB

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRRB

Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.

Périodicité du calcul de l'IRRB et description des agrégats utilisés

La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques « sensibilité des fonds propres », sur la capacité de risque « taux de fonds propres (valeur de marché) », ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.

Scénarios de choc de taux et de stress

Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.

Hypothèses de modélisation divergentes

Aucune hypothèse et modélisation divergente.

Couverture de l'IRRB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique « Hors Bilan ».

Hypothèses et paramètres-clés de la calculation

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de positions comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.

Autres informations

Sans objet.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	1	1	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	0	0	0	0.18	0.18		
Hypothèques du marché monétaire	0	0	0	0.00	0.00		
Hypothèques à taux fixes	361	361	0	2.41	2.41		
Immobilisations financières	0	0	0	0.00	0.00		
Autres créances	2	2	0	0.00	0.00		
Créances découlant de dérivés de taux ¹⁾	35	35	0	0.17	0.17		
Engagements envers les banques	5	5	0	0.04	0.04		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	0	0	0	0.00	0.00		
Obligations de caisse	6	6	0	2.38	2.38		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0.00	0.00		
Autres engagements	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant de dérivés de taux ¹⁾	35	35	0	3.64	3.64		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	25	17	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	34	34	0	0.22	0.22		
Créances hypothécaires à taux variables	75	75	0	1.45	1.45		
Autres créances à vue	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	147	139	0	0.04	0.04		
Autres engagements à vue	0	0	0	0.04	0.04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	384	381	0	1.14	1.14		
Total	1'110	1'091	0	11.79	11.79	0	0

1) Total dérivés de taux en portefeuille 35 millions de francs; pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements. Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

Période	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Hausse parallèle	-10.20%	n/a	-20.59%	n/a
Baisse parallèle	11.13%	n/a	22.00%	n/a
Choc dit steepener ¹	-2.77%	n/a		
Choc dit flattener ²	0.80%	n/a		
Hausse des taux à court terme	-2.87%	n/a		
Baisse des taux à court terme	2.96%	n/a		
Maximum	11.13%	n/a	22.00%	n/a

Période	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres de base (Tier 1)	46'186	43'430

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

ΔEVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

ΔNII

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat. Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

Comme les données requises sont communiquées pour la première fois, aucun écart par rapport à 2018 ne peut être constaté.

La CER adopte une nouvelle ligne graphique et change son adresse Internet



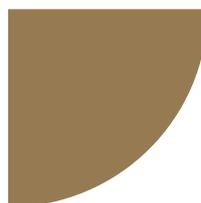
Sous l'impulsion de la direction, l'équipe communication & marketing s'est lancée, avec le pilotage de l'agence montreuusienne l'elixir Sàrl, dans un vaste projet de refonte de l'identité visuelle. La base graphique composée de « pictogrammes » mis en scène depuis 2012 sur tous les supports de communication, allait être remplacée par une ligne plus en phase avec l'orientation stratégique de la banque.

Un travail de fond a été engagé, reposant sur les valeurs de la CER, agréant les références historiques et la tradition bancaire, avec modernité et vision audacieuse tournée vers l'avenir. Partant du postulat que les Arts visuels suivent un cycle perpétuel composé de courants majeurs, les protagonistes se sont inspirés d'un mouvement singulier qui est ancré dans une période marquante de l'histoire de l'art. Une période du début du XX^{ème} siècle qui, comme celle d'aujourd'hui, a été bouleversée par de profonds changements sociétaux.

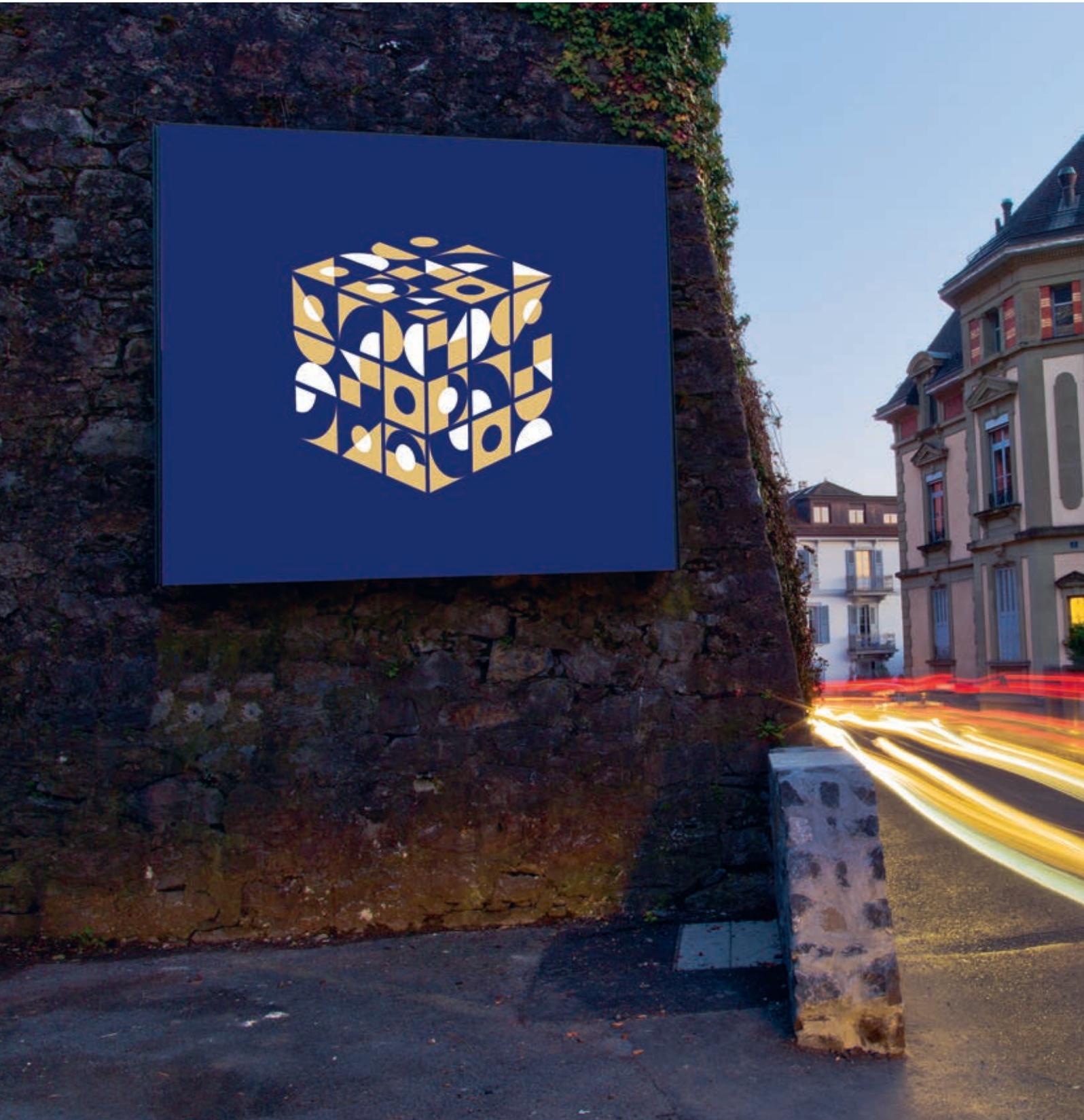
Les lignes vives et les angles acérés du logotype de la CER ont servi de point de départ. C'est en partant du carré que la trame s'est naturellement déclinée, pour élaborer une nouvelle robe. L'équipe de graphistes s'est inspirée d'un courant artistique notable qui est né il y a cent ans, le « Bauhaus » fondé par Walter Gropius, et qui favorise l'union des arts et de la technique dans le but de rendre le « fonctionnel » plus harmonieux. Une vision romantique qui était qualifiée tantôt de révolutionnaire, tantôt d'utopique, et qui traversa les âges jusqu'à devenir l'un des courants référence de l'histoire de l'art.

Ainsi, la CER allait s'inspirer du langage pictural et adapter ses codes aux mœurs actuelles, donnant naissance à un concept visuel unique et identifiable. Vectrice de stabilité et d'assurance, la nouvelle trame visuelle peut alors se décliner au gré des supports, telle une enveloppe élégante, évocatrice de témérité mesurée.

Pour accompagner cette évolution vers la modernité, le site Internet de la CER www.ce-riviera.ch est devenu www.cer.ch.









Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.elixir.ch
Looka
www.looka.ch
Miguel Bueno
Claire Zombas
Laura Gilli
Daniel Mitchell
Stefan Aleksic

Photolithographie

Vincent Huther
www.trihedra.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA
www.pcl.ch

Papiers

Couverture : Munken Polar smooth
highwhite 300 g/m²
Intérieur : Munken Polar smooth
highwhite 150 g/m²

Tirage

750 ex.

Achévé d'imprimer en avril 2020.



CER Vevey
Avenue Paul-Ceresole 3
1800 Vevey

CER Montreux
Place du Marché 10
1820 Montreux

www.cer.ch
contact@cer.ch
T. +41 21 925 80 25

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

www.cer.ch